

Nouvelles réunions publiques

Les habitants du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche sont conviés à participer à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme stratégique dont les plans locaux d'urbanisme (PLU) devront tenir compte.

**Construisons ensemble notre avenir
pour les 20 prochaines années...**

**Présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs
sur les mobilités, la politique du logement, les consommations
d'espaces, les services, le réchauffement climatique, le patrimoine...**



**Sont concernés les habitants
des 3 Communautés de
Communes suivantes :**

- **CDC Argentan Intercom
(49 communes)**
- **CDC des Vallées d'Auge et
du Merlerault
(46 communes)**
- **CDC des Pays de l'Aigle
(32 communes)**

3 réunions se tiendront sur le territoire.

**1^{ère} réunion le jeudi 15 février 2018 à Vimoutiers,
salle de la médiathèque de 19h à 20h30.**

**Les dates des réunions à l'Aigle et à Argentan seront fixées
ultérieurement.**



Contact : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Maison des Entreprises et des Territoires

12 route de Sées - BP 40038 - 61 202 Argentan cedex

Tél : 02.33.36.85.83 – mail : contact@p2ao.fr

